

GIR

2018 T1 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2018-01-01 à 2018-03-31
Publié	2018-04-17
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

ÉMETTEUR Toronto-Dominion Bank (TD)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-29 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-01
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 891160509

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

190000

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
A.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William E. Bennett.	✓	
A.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amy W. Brinkley.	✓	
A.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian C. Ferguson.	✓	
A.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Collen A. Goggins.	✓	
A.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Jo Haddad.	✗	
A.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-René Halde.	✓	
A.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David E. Kepler.	✓	
A.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian M. Levitt.	✓	
A.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon.	✓	
A.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen E. Maidment.	✓	
A.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bharat B. Masrani.	✓	
A.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Irene R. Miller.	✓	
A.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nadir H. Mohamed.	✓	
A.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Mongeau.	✓	
B	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	
C	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
D	Proposition d'actionnaire demandant l'application de la politique votée à la dernière assemblée générale annuelle pour que les actionnaires puissent soumettre des candidats aux élections, la démission du président du conseil d'administration et le remplacement de l'ensemble des administrateurs siégeant au comité de gouvernance dans les 12 prochains mois.	✗	✓

E	Proposition d'actionnaire demandant le remboursement des frais liés à la nomination des candidats proposés par les actionnaires.	✗	✗
---	--	---	---



ANALYSE

ITEM A.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William E. Bennett.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amy W. Brinkley.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian C. Ferguson.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Collen A. Goggins.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Jo Haddad.	✗	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.06	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-René Halde.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David E. Kepler.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian M. Levitt.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**ITEM A.09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**ITEM A.10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen E. Maidment.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré**ITEM A.11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bharat B. Masrani.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans

l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Irene R. Miller.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction d'Akim, Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Cette candidate a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nadir H. Mohamed.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM A.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Mongeau.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat a refusé de se plier à une proposition d'actionnaire qui est dans l'intérêt de l'entreprise à long terme et qui a été adoptée par une majorité d'actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM B

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM C

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM D

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant l'application de la politique votée à la dernière assemblée générale annuelle pour que les actionnaires puissent soumettre des candidats aux élections, la démission du président du conseil d'administration et le remplacement de l'ensemble des administrateurs siégeant au comité de gouvernance dans les 12 prochains mois.



Proposeur : Lowell R. Weir

La proposition demande que l'entreprise adopte la directive permettant aux actionnaires de soumettre des candidats à l'élection du conseil d'administration, soutenue par la majorité des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle 2017. En effet, la société n'a pas suivi le vote favorable des actionnaires pour cette directive, car une politique sur le sujet, élaborée en collaboration avec la banque RBC, des représentants d'actionnaires et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), a été mise en place. Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir soumettre des candidats aux élections au conseil d'administration et ainsi faire valoir leur point de vue sur les décisions qui touchent l'entreprise. Les conditions pour ce faire sont plus favorables dans la directive votée l'année dernière, avec une participation minimale de 3 % des actions ordinaires de l'entreprise pour pouvoir proposer des candidats, contre 5 % dans la politique commune des banques TD et RBC. Aussi, la limite maximale de candidats proposés par les actionnaires correspond à 25 % de la taille du conseil dans la directive, contre 20 % dans la politique, ce qui permet une représentation moins importante des actionnaires. Avançant une in conduite du conseil d'administration dans cette décision, le proposeur demande également la démission immédiate du président du conseil d'administration, le remplacement de l'ensemble des administrateurs siégeant au comité de gouvernance au cours des 12 prochains mois, ainsi que la démission immédiate de tout administrateur ou dirigeant refusant d'agir conformément à cette proposition. Étant donné que l'entreprise n'a pas respecté le vote des actionnaires, les arguments du proposeur sont légitimes. Les mesures demandées, qualifiées d'extrêmes par le conseil, sont justifiées. Le conseil aurait dû adopter la proposition telle qu'elle a été présentée et votée par les actionnaires à la dernière assemblée et soumettre au vote cette année des modifications à celle-ci selon le résultat des consultations qu'elle dit avoir menées. Il s'agit là du respect de principes de base de gouvernance. (2.6 Proposition de candidats par les actionnaires – Proxy Access) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM E

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant le remboursement des frais liés à la nomination des candidats proposés par les actionnaires.



Proposeur : Lowell R. Weir

Il est proposé que l'entreprise modifie ses règlements afin d'y prévoir le remboursement des dépenses raisonnables engagées par un actionnaire qui présente une proposition ou soumet un candidat dans le cadre d'une élection contestée. Quoique le bien-fondé de la proposition mérite d'être souligné, aucune limite ou condition n'est définie par le proposeur pour ces remboursements, ce qui pourrait générer des comportements abusifs et déstabiliser la gouvernance de l'entreprise. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Canon Inc. (CAJ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-29 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 138006309

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

11186

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 85,00 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai.	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaya Maeda.	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka.	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma.	✓	✗
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shigeyuki Matsumoto.	✓	✗
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kunitaro Saida.	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Haruhiko Kato.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Masaaki Nakamura.	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Koichi Kashimoto.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le versement de primes aux administrateurs.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux administrateurs exécutifs.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 85,00 JPY par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaya Maeda.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shigeyuki Matsumoto.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kunitaro Saida.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Haruhiko Kato.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Masaaki Nakamura.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Koichi Kashimoto.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver le versement de primes aux administrateurs.

CA	POLITIQUE
✓	✓



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux administrateurs exécutifs.

CA	POLITIQUE
✓	✗



Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options pour les administrateurs. Le caractère spéculatif des options pourrait les inciter à privilégier l'évolution du cours de l'action à court terme aux dépens de la création de valeur à long terme. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Banco Santander SA (SAN \ STD)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-22 ,
PAYS Espagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-03-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT E19790109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D' ACTIONS
831017	RRUQ - Munder Capital	105357

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.A	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
01.B	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la politique de distribution du bénéfice.	✓	✓
03.A	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 15.	✓	✓
03.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alvaro Antonio Cardoso de Souza.	✓	✗
03.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ramiro Mato Garcia Ansorena.	✓	✓
03.D	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Carlos Fernandez Gonzalez.	✓	✓
03.E	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ignacio Benjumea Cabeza de Vaca.	✓	✗
03.F	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Guillermo de la Dehesa.	✓	✗
03.G	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sol Daurella Comadran.	✓	✗
03.H	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Homaira Akbari.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
05.A	Proposition afin de modifier les statuts relativement au conseil d'administration.	✓	✗
05.B	Proposition afin de modifier les statuts relativement à la délégation de pouvoir du conseil et des comités.	✓	✓
05.C	Proposition afin de modifier les statuts relativement aux outils d'analyse.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓

08	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver le montant total maximum pour la rémunération des administrateurs.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants et certains employés.	✓	✓
12.A	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✓
12.B	Proposition afin d'approuver un régime conditionnel de rémunération incitative à long terme.	✓	✓
12.C	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions en vue de les transférer dans le régime de rémunération à base d'actions.	✓	✓
12.D	Proposition afin d'approuver le régime d'épargne des employés de Santander UK Group Holdings plc. et d'autres compagnies du groupe au Royaume-Uni.	✓	✗
13	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓
14	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.B	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires aux dirigeants pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique de distribution du bénéfice.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.A

CA

POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 15.



Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à seize membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.B

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alvaro Antonio Cardoso de Souza.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Banco Santander (Brasil), S.A. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.C

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ramiro Mato Garcia Ansorena.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.D

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Carlos Fernandez Gonzalez.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.E	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ignacio Benjumea Cabeza de Vaca.		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.F	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Guillermo de la Dehesa.		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 12 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.G	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sol Daurella Comadran.		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres

indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'Olive Partners, S.A. et de Coca Cola European Partners, Plc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.H	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Homaira Akbari.	✓	✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction d'AKnowledge Partners, LLC. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Le prix des actions ne pourra pas être réduit. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts relativement au conseil d'administration.	✓	✗

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à modifier le nombre minimum et maximum d'administrateurs de 14 et 22 membres à 12 et 17. (4.5 Règlements et statuts) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil à plus de quinze. Or, nous estimons que, pour être efficace, un conseil devrait comprendre de cinq à quinze membres. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts relativement à la délégation de pouvoir du conseil et des comités.	✓	✓

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts relativement aux outils d'analyse.	✓	✓

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

CA POLITIQUE

✓	✓
---	---

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

Proposition afin d'approuver le montant total maximum pour la rémunération des administrateurs.

CA POLITIQUE

✓	✓
---	---

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants et certains employés.

CA POLITIQUE

✓	✓
---	---

Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.A

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

CA POLITIQUE

✓	✓
---	---

Proposeur : CA

Le régime de rémunération incitative proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur ou égal à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) La période de détention du régime est conforme à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver un régime conditionnel de rémunération incitative à long terme.	✓	✓

Proposeur : CA

Le régime de rémunération incitative proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur ou égal à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) La période de détention du régime est conforme à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions en vue de les transférer dans le régime de rémunération à base d'actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le régime d'épargne des employés de Santander UK Group Holdings plc. et d'autres compagnies du groupe au Royaume-Uni.	✓	✗

Proposeur : CA

Le régime d'épargne proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) La réduction sur le prix de l'action par rapport à la valeur marchande excède 15 %. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR H. Lundbeck AS (LUN)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-20 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-03-13
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K4406L129

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

1473

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,00 DKK par action ordinaire.	✓	✓
04.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Soren Rasmussen.	✓	
04.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lene Skole-Sorensen.	✓	
04.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Erik Holmqvist.	✓	
04.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeremy Max Levin.	✓	
04.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey Berkowitz.	✓	✓
04.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henrik Andersen.	✓	
05	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	
07.01	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
07.02	Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,00 DKK par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Soren Rasmussen.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Coloplast A/S et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lene Skole-Sorensen.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est actuellement chef de la direction de Lundbeck Foundation, actionnaire majoritaire de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Lundbeck Invest A/S et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars Erik Holmqvist.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège sur le conseil d'administration de Lundbeck Foundation, actionnaire majoritaire de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeremy Max Levin.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Ovid Therapeutics et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.05	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey Berkowitz.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henrik Andersen.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Hempel A/S et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 07.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR HEICO Corporation (NYSE:HEI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-16 ,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-01-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 422806109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

253

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas M. Culligan.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adolfo Henriques.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark H. Hildebrandt.	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wolfgang Mayrhuber.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric A. Mendelson.	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurans A. Mendelson.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor H. Mendelson.	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Neitzel.	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Schriesheim.	✓	
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank J. Schwitter.	✓	
02	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions ordinaires autorisées.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions de catégorie A autorisées.	✓	✓
06	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas M. Culligan.		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adolfo Henriques.		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Gibraltar Private Bank and Trust et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark H. Hildebrandt.		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait

de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wolfgang Mayrhuber.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric A. Mendelson.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurans A. Mendelson.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor H. Mendelson.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Neitzel.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Schriesheim.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank J. Schwitter.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

Proposeur : CA

Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
	.	.

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'approuver le nombre d'actions ordinaires autorisées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est supérieure à 20 % des actions en circulation, toutefois la raison évoquée par le conseil, soit être en mesure d'assumer les conséquences du fractionnement des actions est jugée valable.(5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'approuver le nombre d'actions de catégorie A autorisées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est supérieure à 20 % des actions en circulation, toutefois la raison évoquée par le conseil, soit être en mesure d'assumer les conséquences du fractionnement des actions est jugée valable.Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA	POLITIQUE
----	-----------



Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Danske Bank AS (DANSKE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-15 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-03-08
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K22272114

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

27277

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10,00 DKK par action ordinaire.	✓	✓
04.A	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ole Andersen.	✓	
04.B	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jorn P. Jensen.	✓	✓
04.C	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol Sergeant.	✓	✓
04.D	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars-Erik Brenoe.	✓	✓
04.E	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rolv Erik Ryssdal.	✓	
04.F	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Hilde Tonne.	✓	✓
04.G	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jens Due Olsen.	✓	
04.H	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ingrid Bonde.	✓	
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	
06.A	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à la réduction du capital-actions.	✓	✓
06.B	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
06.C	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
06.D	Proposition afin de modifier les statuts pour supprimer l'âge limite de 70 ans pour les administrateurs.	✓	✓
06.E	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements pour augmenter le nombre des membres de la comité de direction.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10,00 DKK par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ole Andersen.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jorn P. Jensen.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol Sergeant.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lars-Erik Brenoe.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.E	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rolv Erik Ryssdal.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Schibsted Media Group et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.F	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Hilde Tonne.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.G	CA	POLITIQUE
	.	.

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jens Due Olsen.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de KMD A/S, NKT A/S, Nilfisk A/S, Auris III Luxembourg SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 04.H

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ingrid Bonde.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Hoist Finance et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 06.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à la réduction du capital-actions.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts pour supprimer l'âge limite de 70 ans pour les administrateurs.	✓	✓
Proposeur : CA		

La politique ne prévoit pas une limitation de l'âge des administrateurs seulement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.E	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts et les règlements pour augmenter le nombre des membres de la comité de direction.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander d'augmenter le nombre des membres de la comité de direction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les

droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

✓

✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Transat A.T. Inc. (TRZ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-15 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-01-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 89351T302

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	99400

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond Bachand.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis-Marie Beaulieu.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lucie Chabot.	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lina De Cesare.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Brian Edwards.	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Marc Eustache.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan Kudzman.	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Yves Leblanc.	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Simoneau.	✓	
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise St-Pierre.	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philippe Sureau.	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	
03	Proposition afin de modifier le régime d'épargne des employés.	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire demandant que les actionnaires puissent disposer d'informations plus précises sur le choix des entreprises composant le groupe de comparaison (comme la capitalisation boursière, le nombre d'employés et la rentabilité), étant donné l'utilisation d'un groupe de comparaison comme moyen pour fixer la rémunération des dirigeants et des administrateurs.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01.01 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond Bachand.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis-Marie Beaulieu.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction du Groupe Desgagnés et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lucie Chabot.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires

versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lina De Cesare.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Brian Edwards.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Marc Eustache.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan Kudzman.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Yves Leblanc.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. Il occupe aussi les fonctions d'administrateur principal. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Simoneau.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Gestion Univalor, LP et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.10

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise St-Pierre.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philippe Sureau.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.

**Proposeur : CA**

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime d'épargne des employés.

**Proposeur : CA**

Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur à 10 %. (3. Rémunération des dirigeants) La période de détention du régime est conforme à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

Proposition d'actionnaire demandant que les actionnaires puissent disposer d'informations plus précises sur le choix des entreprises composant le groupe de comparaison (comme la capitalisation boursière, le nombre d'employés et la rentabilité), étant donné l'utilisation d'un groupe de comparaison comme moyen pour fixer la rémunération des dirigeants et des administrateurs.

CA

✗

POLITIQUE

✓

Proposeur : MÉDAC

La proposition demande au comité de rémunération de fournir aux actionnaires davantage d'informations sur le groupe de référence utilisé pour comparer le degré de compétitivité de la rémunération des dirigeants et sur l'importance de cette comparaison dans l'exercice de fixation de la rémunération. Le proposeur souligne l'importance du groupe de référence et du système d'étalonnage dans la manière de façonner la structure de rémunération. Il s'appuie sur une étude démontrant que ce système a eu l'effet pervers de nourrir un accroissement constant de la rémunération depuis son introduction. En effet, il aurait été démontré que les entreprises ont tendance à utiliser des groupes de comparaison où la rémunération des dirigeants est souvent supérieure à celle de leurs propres dirigeants, générant ainsi un penchant vers une augmentation et entraînant l'ensemble du secteur dans une spirale à la hausse. Même si la pratique des groupes de comparaison a des défauts, améliorer sa transparence permettrait de mettre en avant une plus saine gouvernance. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires, car elle permet de diminuer le risque financier lié à une rémunération excessive ou faiblement liée à la performance de l'entreprise. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Maximus Inc. (NYSE:MMS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-14,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-01-16
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 577933104

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

9050

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bruce L. Caswell.	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard A. Montoni.	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Raymond B. Ruddy.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young LLP.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bruce L. Caswell.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoit des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard A. Montoni.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la

valeur de l'avoir des actionnaires. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a été chef de la direction de l'entreprise jusqu'à cette assemblée annuelle. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Raymond B. Ruddy.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération incitative à court terme excède deux fois le salaire de base. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young LLP.	✓	✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Orsted A/S (CPH:ORSTED)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-08 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-03-01
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K7653Q105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

613

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,00 DKK par action ordinaire.	✓	✓
06.01.A	Proposition afin de modifier l'article 10 des statuts.	✓	✓
06.01.B	Proposition afin de modifier les statuts relativement au comité de mises en candidature.	✓	✓
06.01.C	Proposition afin d'approuver l'usage de l'anglais dans les rapports officiels.	✓	✓
06.01.D	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
06.01.E	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓
07.01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à huit.	✓	✓
07.02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Thune Andersen.	✓	✗
07.02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lene Skole.	✓	✗
07.02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynda Armstrong.	✓	✓
07.02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pia Gjellerup.	✓	✓
07.02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Benny D. Loft.	✓	✗
07.02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Korsholm.	✓	✗
07.02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dieter Wemmer.	✓	✓
07.02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jorgen Kildahl	✓	✗

08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs, du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,00 DKK par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La société distribue des dividendes de façon régulière et le montant du dividende est en croissance. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01.A

Proposition afin de modifier l'article 10 des statuts.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01.B

Proposition afin de modifier les statuts relativement au comité de mises en candidature.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01.C

Proposition afin d'approuver l'usage de l'anglais dans les rapports officiels.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Ces modifications ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4. Droits des actionnaires) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01.D

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01.E

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à huit.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 07.02.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Thune Andersen.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 07.02.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lene Skole.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est présidente du conseil de LFI Equity A/S et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 07.02.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynda Armstrong.

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02.04

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pia Gjellerup.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02.05

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Benny D. Loft.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02.06

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Korsholm.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Togu ApS et de DS Miljo Group A/S et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En plus, il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02.07

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dieter Wemmer.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02.08

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jorgen Kildahl

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de eSmart Systems et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Novartis AG (NVS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-03-02 ,
PAYS Switzerland	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-27
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 66987V109/H5820Q150/ 66987V109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

25246

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✗
02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,80 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.	✓	✓
05.01	Vote consultatif sur la rémunération globale maximale des administrateurs.	✓	✓
05.02	Vote consultatif sur la rémunération globale maximale des dirigeants.	✓	✓
05.03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joerg Reinhardt.	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews.	✓	✓
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dimitri Azar.	✓	✓
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner.	✓	✓
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Srikant Datar.	✓	✗
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty.	✓	✓
06.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Fudge.	✓	✗
06.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten.	✓	✗
06.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andreas von Planta.	✓	✗
06.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles L. Sawyers.	✓	✓

06.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Enrico Vanni.	✓	✗
06.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William T. Winters.	✓	✗
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: Srikant Datar.	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération: Ann Fudge.	✓	✗
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: Enrico Vanni.	✓	✗
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: William T. Winters.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AG.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires aux administrateurs et aux dirigeants pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,80 CHF par action ordinaire.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération globale maximale des administrateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération globale maximale des dirigeants.	✓	✓
Proposeur : CA		

Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de rémunération qui sera versé aux principaux dirigeants durant l'année financière 2018. Pour cette année en question, les 11 principaux dirigeants pourraient recevoir collectivement un maximum de 92 millions de francs suisses. Cela représente une baisse de 7 % par rapport aux montants prévus pour l'année financière 2017. Aucune augmentation n'est à noter et la rémunération répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joerg Reinhardt.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dimitri Azar.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Srikant Datar.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Fudge.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Royal Philips et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andreas von Planta.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles L. Sawyers.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Enrico Vanni.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La société ne divulgue pas suffisamment de renseignements quant au nombre de mandats de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William T. Winters.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Standard Chartered et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique.

(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: Srikant Datar.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération: Ann Fudge.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: Enrico Vanni.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La société ne divulgue pas suffisamment de renseignements quant au nombre de mandats de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération: William T. Winters.	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Standard Chartered et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AG.	✓	✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓

Proposeur : CA

En raison d'une modification à la législation suisse, depuis le 1er janvier 2014, il est interdit de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Peter Andreas Zahn. (4.05 Règlements et statuts) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Tesco PLC (TSCO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-28 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT G87621101

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

52230

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'acquisition de Booker Group's.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'approuver l'acquisition de Booker Group's.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Le 27 janvier 2017, Tesco plc a annoncé l'acquisition de Booker Group plc. La transaction, évaluée à environ 3,9 milliards de livres sterling au moment de l'annonce, est passée par un long processus d'examen mené par l'autorité de la concurrence britannique, Competition and Markets Authority (CMA), et a finalement été approuvée le 14 novembre dernier. L'acquisition, maintenant évaluée à 3,7 milliards de livres sterling, vise à regrouper le plus important détaillant et le plus important grossiste alimentaire du Royaume-Uni pour créer un acteur dominant du secteur. Les investisseurs sont restés neutres lors de la première annonce, mais ils ont bien réagi lors de l'approbation de la CMA, puisque le titre de Tesco a gagné 6 % le jour de l'annonce et plus de 12 % depuis. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Booker recevront 0,426 livre sterling en argent comptant et 0,861 action de Tesco pour chaque action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, Booker cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Tesco. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Greenhill & Co. International, Barclays Bank et Citigroup Global Markets, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Aucuns frais de rupture ne sont prévus. Une fois la transaction réalisée, le chef de la direction de Booker, Charles Wilson, remplacera l'actuel chef de la direction des activités Royaume-Uni et Irlande de Tesco, et il rejoindra le conseil d'administration de Tesco, tout comme Steward Gilliland, l'actuel président du conseil de Booker. Le taux d'indépendance du futur conseil d'administration et des comités-clés satisfait les critères de la politique. La transaction ne prévoit pas de prime de changement de contrôle, d'indemnité de départ, d'attribution accélérée des actions acquises dans le cadre des régimes de rémunération ou autre avantage. Aucun enjeu en matière de gouvernance n'est à signaler, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Munder Capital, qui a été contacté le 9 février 2018, s'est prononcé pour la transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Aristocrat Leisure Ltd (ASX:ALL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-22 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-20
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q0521T108

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
831017	RRUQ - Munder Capital	33682

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : N Chatfield.	✓	✗
02	Proposition afin d'augmenter le plafond des honoraires des administrateurs.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à la performance au chef de la direction et directeur général provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : N Chatfield.	✓	✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Seek Ltd et Costa Group Holdings Limited et siège donc à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'augmenter le plafond des honoraires des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 03****CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à la performance au chef de la direction et directeur général provenant du régime de rémunération à base d'actions.

**Proposeur : CA**

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est inférieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) La période de détention du régime est conforme à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 04****CA** **POLITIQUE**

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Infineon Technologies AG (IFX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-22 ,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-15
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 45662N103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

21269

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,25 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Wolfgang Eder.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions en utilisant des produits dérivés.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,25 EUR par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires aux dirigeants pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Wolfgang Eder.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de voestalpine AG et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré
ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourrait excéder 10 %, ce qui n'est pas conforme avec la politique. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré
ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions en utilisant des produits dérivés.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourrait excéder 10 %, ce qui n'est pas conforme avec la politique. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré
ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'obligations convertibles en actions est inférieure à 10 % des actions. De plus, le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 20 %. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'obligations convertibles en actions est bien encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Invescor Restaurant Group Inc. (TSE:IRG)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-19,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-01-03
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Spéciale	IDENTIFIANT 45323P109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

768203

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la fusion avec Groupe d'alimentation MTY inc.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la fusion avec Groupe d'alimentation MTY inc.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 12 décembre 2017, Groupe d'alimentation MTY inc. a annoncé l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor Inc. (GRI). La transaction, évaluée à environ 248 millions CAD, vise à créer un leader dans l'industrie de la franchise de restauration avec un portefeuille plus diversifié et un fort potentiel d'expansion. Les investisseurs ont réagi plutôt négativement, puisque le titre de MTY a perdu près de 5 % le jour de l'annonce mais aucune tendance baissière n'a été observable depuis. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de GRI recevront 4,10 CAD en argent comptant et 0,0785 action(s) de MTY pour chaque action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, GRI cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de MTY. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 8 millions CAD et pourraient comprendre jusqu'à 750 000 CAD pour les dépenses engagées par MTY. Le total des frais de rupture peut donc atteindre jusqu'à 8,75 millions CAD, ce qui représente environ 3,5 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, les administrateurs et les principaux dirigeants de MTY resteront en place. Le taux d'indépendance du conseil d'administration et des comité-clés ne satisfait pas les critères de la politique. De plus, Stanley Ma est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Mentionnons également que les trois principaux dirigeants de l'entreprise recevront approximativement plus de 2,6 millions CAD en attributions accélérées des options d'achats d'actions acquises dans le cadre des régimes de rémunération et que huit administrateurs recevront près de 1,4 millions CAD en attributions accélérées des unités d'actions différées. La politique s'oppose à l'octroi d'options d'achat d'actions. Compte tenu des nombreuses faiblesses en matière de gouvernance, le GRI recommande de voter contre la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Montrusco Bolton, qui a été contacté le 26 janvier 2018, s'est prononcé pour la transaction. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Tui AG (TUI1)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-13,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-02-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT D8484K166

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

46718

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,65 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Friedrich Jousen pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Horst Baier pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction David Burling pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Sebastian Ebel pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Elke Eller pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Frank Rosenberger pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Klaus Mangold pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Frank Jakobi pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Michael Hodgkinson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Andreas Barczewski pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Peter Bremme pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Edgar Ernst pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Wolfgang Flintermann pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Angelika Gifford pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Valerie Frances Gooding pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Dierk Hirschel pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

04.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Janis Carol Kong pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Peter Long pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Coline Lucille McConville pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Alexey Mordashov pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Michael Poenipp pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Carmen Riu Gueell pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Corola Schwirn pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Anette Stempel pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Ortwin Strubelt pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04.20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Stefan Weinhofer pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte GmbH.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions ordinaires.	✓	✓
08	Proposition afin de modifier les statuts relativement à l'objet social de l'entreprise.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Dieter Zetsche.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,65 EUR par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La société distribue des dividendes de façon régulière et le montant du dividende est en croissance. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Friedrich Jousen pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Horst Baier pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction David Burling pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Sebastian Ebel pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Elke Eller pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Frank Rosenberger pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membre du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Klaus Mangold pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Frank Jakobi pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Michael Hodgkinson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Andreas Barczewski pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Peter Bremme pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration

pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Edgar Ernst pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Wolfgang Flintermann pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Angelika Gifford pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Valerie Frances Gooding pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Dierk Hirschel pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Janis Carol Kong pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Peter Long pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Coline Lucille McConville pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Alexey Mordashov pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Michael Poenipp pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Carmen Riu Gueell pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.17	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Corola Schwirn pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.18

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Anette Stempel pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.19

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Ortwin Strubelt pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.20

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du conseil de surveillance Stefan Weinhofer pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes d'un membres du conseil de surveillance et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte GmbH.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions ordinaires.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions servira à éliminer une classe d'actions, ce qui aura pour effet de simplifier la structure qui sous-tend les droits des actionnaires. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts relativement à l'objet social de l'entreprise.



Proposeur : CA

Suite à la disposition des actions détenues dans Hapag-Lloyd AG, il est proposé de retirer la mention faite au transport de marchandises dans les objets de la compagnie. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Dieter Zetsche.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 10**

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

CA **POLITIQUE****Proposeur : CA**

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Beacon Roofing Supply Inc. (NASDAQ:BECN)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-13,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-12-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 73685109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

212

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert R. Buck.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul M. Isabella.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carl T. Berquist.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard W. Frost.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Gershenhorn.	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip W. Knisely.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert M. McLaughlin.	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil S. Novich.	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart A. Randle.	✓	
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nathan K. Sleeper.	✓	
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Douglas L. Young.	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young LLP.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert R. Buck.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul M. Isabella.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carl T. Berquist.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard W. Frost.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Gershenhorn.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip W. Knisely.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente l'entreprise CD&R, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert M. McLaughlin.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil S. Novich.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart A. Randle.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Ivenix et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons

qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nathan K. Sleeper.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente l'entreprise CD&R, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Douglas L. Young.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young LLP.	✓	✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Rogers Sugar Inc. (RSI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-02-01 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-12-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 77519R102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

124743

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dean Bergmame.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William Maslechko.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : M. Dallas H. Ross.	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Daniel Lafrance.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Gary M. Collins.	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.	✓	
03.01	Évaluer le candidat M. Dallas H. Ross à un poste d'administrateur de Lantic Inc. (« Lantic ») proposés par la société et, s'il est jugé opportun, donner instruction aux Administrateurs d'exercer tous les droits de vote rattachés aux actions ordinaires de Lantic détenues par la société en faveur de l'élection de ces candidats pour l'exercice suivant.	✓	
03.02	Évaluer le candidat Daniel Lafrance à un poste d'administrateur de Lantic Inc. (« Lantic ») proposés par la société et, s'il est jugé opportun, donner instruction aux Administrateurs d'exercer tous les droits de vote rattachés aux actions ordinaires de Lantic détenues par la société en faveur de l'élection de ces candidats pour l'exercice suivant.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dean Bergmame.	✓	
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William Maslechko.	✓	
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : M. Dallas H. Ross.	✓	
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Daniel Lafrance.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Gary M. Collins.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de

l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
<p>Évaluer le candidat M. Dallas H. Ross à un poste d'administrateur de Lantic Inc. (« Lantic ») proposés par la société et, s'il est jugé opportun, donner instruction aux Administrateurs d'exercer tous les droits de vote rattachés aux actions ordinaires de Lantic détenues par la société en faveur de l'élection de ces candidats pour l'exercice suivant.</p> <p>Proposeur : CA</p>	✓	

Ce candidat est considéré comme relié par la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
<p>Évaluer le candidat Daniel Lafrance à un poste d'administrateur de Lantic Inc. (« Lantic ») proposés par la société et, s'il est jugé opportun, donner instruction aux Administrateurs d'exercer tous les droits de vote rattachés aux actions ordinaires de Lantic détenues par la société en faveur de l'élection de ces candidats pour l'exercice suivant.</p> <p>Proposeur : CA</p>	✓	✓

Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Siemens AG (SIE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-01-31,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2018-01-24
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 826197501/D69671218

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

4177

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,70 EUR par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst&Young GmbH.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Werner Brandt.	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Diekmann.	✓	✗
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Benoît Potier.	✓	✗
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Norbert Reithofer.	✓	✗
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Nemat Talaat.	✓	✓
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nathalie von Siemens.	✓	✓
06.07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Matthias Zachert.	✓	✗
07	Proposition afin de modifier les statuts relativement à l'objectif de l'entreprise.	✓	✓
08	Proposition afin de modifier les statuts relativement aux modalités d'admission et de vote à l'assemblée des actionnaires.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Flender GmbH.	✓	✓
10.1	Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Kyros 53 GmbH.	✓	✓
10.2	Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Kyros 54 GmbH.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,70 EUR par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La société distribue des dividendes de façon régulière et le montant du dividende est en croissance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst&Young GmbH.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 06.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Werner Brandt.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de RWE AG, ProSiebenSat.1 Media SE et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 06.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Diekmann.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des

actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Allianz SE et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Benoît Potier.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Air Liquide S.A. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Norbert Reithofer.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Bayerische Motoren Werke Aktiengesellschaft et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Nemat Talaat.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nathalie von Siemens.



Proposeur : CA

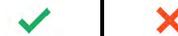
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Matthias Zachert.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de LANXESS AG et siège à plus d'un conseil

d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts relativement à l'objectif de l'entreprise.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est proposé de mettre à jour les objets de la compagnie. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts relativement aux modalités d'admission et de vote à l'assemblée des actionnaires.

✓

✓

Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.12 Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Flender GmbH.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de conclure l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et de pertes avec une filiale de l'entreprise sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.1	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Kyros 53 GmbH.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de conclure l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et de pertes avec une filiale de l'entreprise sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.2	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et des pertes avec la filiale en propriété exclusive Kyros 54 GmbH.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de conclure l'accord de contrôle et de transfert des bénéfices et de pertes avec une filiale de l'entreprise sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR CGI Group Inc. (GIB)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-01-31,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-12-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 39945C109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

3031

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Bourigeaud.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dominic D'Alessandro.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Paule Doré.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard B. Evans.	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Godin.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Godin.	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy J. Hearn.	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Imbeau.	✓	
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé.	✓	
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Heather Munroe-Blum.	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Pedersen.	✓	✓
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach.	✓	
01.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Georges D. Schindler.	✓	
01.15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joakim Westh.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.	✓	✓
03	Proposition d'actionnaire afin que soit divulguée des résultats du vote par catégories d'actions.	✗	✓

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Bourigeaud.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Holistic Innovations et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dominic D'Alessandro.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Paule Doré.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature. Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard B. Evans.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Godin.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise de même que la fille du fondateur.(2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Godin.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement président exécutif du conseil d'administration. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy J. Hearn.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Hearn & Associates et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Imbeau.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur de l'entreprise et actuellement conseiller pour le président du conseil d'administration. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Héroux-Devtek Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Heather Munroe-Blum.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Pedersen.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael E. Roach.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a été chef de la direction de l'entreprise jusqu'en septembre 2016. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Georges D. Schindler.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joakim Westh.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.	✓	✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin que soit divulguée des résultats du vote par catégories d'actions.



Proposeur : MÉDAC

L'entreprise possède 2 catégories d'actions : des actions de catégorie A, qui comporte un vote par action, et des actions de catégorie B, auxquelles sont rattachés 10 votes par action. Le fondateur de l'entreprise, Serge Godin, détient 0,19 % des actions de catégorie A et 87 % des actions de catégorie B. Il contrôle ainsi 49,06 % des droits de vote. La divulgation séparée des résultats des votes permettrait de s'assurer que les intérêts et les préoccupations des deux catégories d'actionnaires sont alignés. Le MÉDAC, qui a soumis cette proposition, reconnaît que les structures comportant des actions à droit de vote multiple peuvent présenter des avantages pour les actionnaires de contrôle comme pour les actionnaires minoritaires. Cependant, il est nécessaire de veiller à ce que les intérêts de ces derniers soient préservés. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (4.01 Droits de vote inégaux (ou multiple)) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Cogeco Communications Inc. (TSE:CCA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-01-11,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-11-23
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 19239C106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	4360

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Curadeau-Grou.	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Johanne Ferstman.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lib Gibson.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David McAusland.	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Peeters.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carole J. Salomon.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet.	✓	

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Curadeau-Grou.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Johanne Ferstman.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lib Gibson.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La candidate est âgée de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David McAusland.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Peeters.	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carole J. Salomon.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres

indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ÉMETTEUR Acuity Brands Inc. (NYSE:AYI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2018-01-05 ,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-11-15
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 00508Y102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****NOMBRE D' ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

19

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.A	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter C. Browning.	✓	✗
01.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Douglas Dillard fils.	✓	✓
01.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ray M. Robinson.	✓	✗
01.D	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Norman H. Wesley.	✓	✓
01.E	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Mary A. Winston.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.	1	1
05	Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
07	Proposition d'actionnaire demandant la publication annuelle d'un rapport décrivant les politiques de l'entreprise sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que sa performance et ses objectifs d'amélioration par rapport à ces enjeux. Ce rapport devrait inclure une description des stratégies de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de leur mesure quantitative.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter C. Browning.	✓	✗
Proposeur : CA		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont

indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Douglas Dillard fils.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ray M. Robinson.	✓	✗
Proposeur : CA		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.D	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Norman H. Wesley.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.E

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Mary A. Winston.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Ernst & Young.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.

Proposeur : CA

La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Dans cette proposition, le conseil d'administration offre aux actionnaires la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) possibilité de sélectionner une fréquence d'un, deux ou trois ans, ou de s'abstenir. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet, et ce, annuellement. Cette fréquence représente plus de travail pour les investisseurs, mais elle leur donne aussi plus d'occasions de se prononcer sur la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) rémunération des dirigeants. Une partie des motivations derrière l'appui au vote consultatif est de fournir un moyen de communication supplémentaire entre le conseil d'administration et les actionnaires. En ce sens, un vote annuel devrait aussi aider à (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) la clarté du message lancé lors du vote consultatif. Par ailleurs, une fréquence annuelle devrait faciliter le suivi pour les actionnaires, à savoir si le conseil d'administration a bien reçu le message et a bien réagi à la suite d'un vote défavorable. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Un vote consultatif triennal risquerait de laisser une marge de manœuvre ou du temps au conseil pour réagir et, possiblement, poursuivre les pratiques de rémunération problématiques durant les années sans vote. Cette situation obligerait (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) probablement les actionnaires à se prononcer contre les membres du comité de rémunération, ce qui risque de se produire également si le conseil ne réagit pas de manière convenable à un vote consultatif défavorable, qu'il soit annuel ou non. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Une fréquence d'un an est dans l'intérêt des actionnaires et a donc été sélectionnée.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».



Proposeur : CA

Le régime d'achat d'actions fait partie d'un programme global de type « omnibus », ce à quoi s'oppose la politique. (3.9 Programmes globaux (Omnibus Plan)) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA	POLITIQUE
----	-----------

Proposition d'actionnaire demandant la publication annuelle d'un rapport décrivant les politiques de l'entreprise sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que sa performance et ses objectifs d'amélioration par rapport à ces enjeux. Ce rapport devrait inclure une description des stratégies de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de leur mesure quantitative.



Proposeur : Trillium Asset Management, LLC

Acuity Brands ne sort pas un rapport de développement durable incluant des informations sur ses émissions de GES, contrairement à ses concurrentes Cytec Solvay Group, Osram et Lincoln Electric. Le proposeur pense que le suivi et la divulgation des performances ESG aident entre autres l'entreprise à mieux répondre aux défis liés au caractère épuisable des ressources, aux changements dans la réglementation et aux attentes du public par rapport à la responsabilité des entreprises. Le conseil d'administration rejette la proposition, car il pense que son adoption n'est pas dans l'intérêt de l'entreprise et ses actionnaires. Il croit que la préparation du rapport demandé nécessitera beaucoup de ressources qui peuvent être plus utiles ailleurs. Un rapport de développement durable facilite la comparaison et le suivi des performances des entreprises. La relation entre la transparence sur le plan environnemental et la performance ne fait plus de doute. Dans son rapport de 2011, le Carbon Disclosure Project (CDP) a trouvé une forte corrélation entre la performance financière et celle relative aux changements climatiques. Ces résultats sont confirmés par d'autres études. En effet, une étude du Governance & Accountability Institute a révélé que 53 % des entreprises du S&P 500 ont publié des informations sur la durabilité en 2011, tandis que 57 % des entreprises du Fortune 500 ont publié leur performance en matière de durabilité. La majorité de ces entreprises ont utilisé les directives de la Global Reporting Initiative (GRI). L'étude a conclu que les entreprises qui gèrent leurs enjeux de durabilité et rapportent leurs performances et initiatives sont susceptibles d'avoir de meilleures performances financières à long terme et bénéficient de privilèges auprès des investisseurs.

La transparence permet à ces entreprises d'être bien placées dans les classements et d'attirer l'attention de différentes parties prenantes, surtout celles qui utilisent les directives de la GRI (Lindsey Clark et David Master, « Analysis of S&P 500® Companies' ESG Reporting Trends & Capital Markets Response, and Possible Association with Desired Rankings & Ratings », Governance & Accountability Institute, 2012). Lorsqu'il est réalisé dans le respect des directives de la GRI et vérifié à l'externe, le rapport de développement durable donne plus de crédibilité aux informations fournies par l'entreprise. La demande du proposeur qu'Acuity Brands fournisse des informations sur sa gestion des émissions de GES est pertinente. Les GES représentent un enjeu sensible pour les entreprises manufacturières de ce type, qui nécessitent une utilisation intensive des transports dans leur chaîne d'approvisionnement et de distribution. Or, l'entreprise ne fournit aucune information détaillée sur ses émissions. Elle a accepté en 2017 de répondre au questionnaire du CDP lié au changement climatique, mais a obtenu un D pour sa piètre performance. Il est dès lors crucial de connaître ses stratégies d'amélioration dans ce domaine. Acuity Brands ne fournit pas d'informations ESG pour permettre aux investisseurs d'évaluer sa performance dans ce domaine et de la comparer à celle des autres entreprises et aux meilleures pratiques. En maintenant son refus de publier un rapport de développement durable, l'entreprise risque de s'isoler sur le plan de la transparence. Le GIR recommande un vote pour la proposition. (6.01. Directives générales) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré